

Histoire, géographie et géopolitique du monde contemporain

Sous la direction de **Christian Bardot**

ISBN : 978-2-7440-7273-4

Partie IV – Géodynamique continentale de l'Amérique et de l'Asie

Thème 22 : Le Japon de 1945 à nos jours : toujours une puissance mondiale

1. *Les acteurs de l'économie nipponne*
2. *Civilisation, population et économie : le cas japonais*
3. *Les facteurs d'ouverture de l'économie japonaise depuis les années 1980*
4. *Tokyo, capitale et ville globale*
5. *Économie et territoire au Japon*

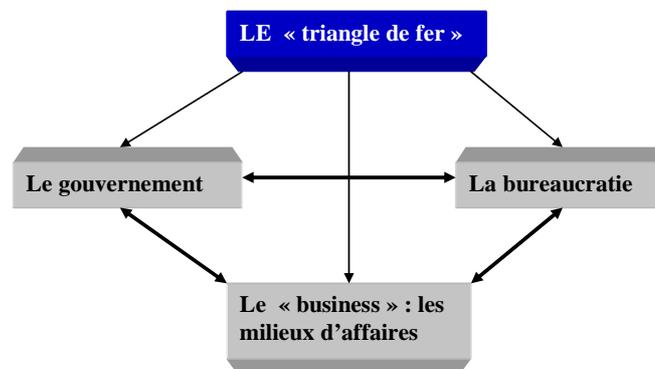
1. Les acteurs de l'économie nipponne

a. Le ministère de l'Industrie et du Commerce extérieur : le MITI

Il est le grand ordonnateur de la politique économique publique au Japon. Créé en 1949, il a pour mission de faciliter l'adaptation de l'appareil économique aux évolutions, sans se substituer au marché : l'État nippon est stratège mais non entrepreneur. Il privilégie la négociation permanente avec les milieux économiques, la collecte d'informations à l'étranger par le biais du *Japan External Trade Organisation (Jetro)* – en lien avec les maisons de commerce, les fameuses *sogo shoshas*. Par le passé, il organisait la protection douanière des industries naissantes ou accordait des subventions aux secteurs jugés utiles : l'adhésion à l'OMC rend délicate de telles pratiques.

Après avoir incité les firmes à investir dans les secteurs jugés prioritaires durant la Haute Croissance (construction navale, sidérurgie, pétrochimie...), le MITI les pousse après 1973 à affronter la concurrence étrangère en organisant des oligopoles* par branches, en limitant l'investissement étranger, en prônant un désarmement douanier sélectif. Il s'agit de favoriser les activités de technologie avancée et économes en énergie, non pas tant en délaissant telle ou telle filière qu'en montant en gamme : par exemple, fabriquer des voitures de qualité, dotées d'options, que n'offrent pas les autres constructeurs. Priorité est accordée à l'effort de recherche-développement. Cela étant, depuis les années 1980, la réforme de l'État a beaucoup réduit l'importance du MITI et redéfini ses missions.

b. Le « triangle de fer »



2. Civilisation, population et économie : le cas japonais

a. Le facteur travail : le nombre et les comportements

Tableau 22.1 – Japon, 1950-1990, la population active occupée (exerçant effectivement un emploi rémunéré)

Années	Nombre total d'actifs employés	Répartition en % (en millions)		
		primaire	secondaire	tertiaire
1950	36 626	48,3	21,9	29,8
1960	43 716	30,2	28	41,8
1970	52 042	17,4	35,1	47,5
1980	55 360	10,4	34,8	54,8
1990	62 490	7,2	33,6	59,2

Source : OCDE, 1997.

**Tableau 22.2 – Les performances des systèmes de production dans l'industrie automobile :
étude comparée, vers 1985-1989**

Pays d'implantation de l'usine et nationalité du constructeur	Productivité : nombre moyen d'heures de travail par véhicule assemblé	Qualité : nombre de défauts d'assemblage constatés pour 100 véhicules (moyenne)
Usines japonaises des constructeurs japonais	16,8	52,1
Usines nord-américaines des constructeurs japonais	20,9	54,7
Usines nord-américaines des constructeurs américains	24,9	78,4
Usines européennes des constructeurs européens	35,5	76,4

Source : étude du MITI, d'après : D. J. Jones, D. Ross, J. P. Womark, The Machine that Changed the World, États-Unis, 1990. Cité par P. Gauchon, D. Hamon et A. Maurras dans La Triade dans la nouvelle économie mondiale, Paris, PUF, coll. Major, 1997, p. 503.

La comparaison reste évidemment partielle : elle ne porte que sur quatre-vingt-dix usines d'assemblage automobile dans quinze pays ; elle est ancienne et généralise vite : le vocable « constructeurs européens » recouvre-t-il vraiment des réalités homogènes ? Cela étant, elle suggère trois choses : 1) l'efficacité, le toyotisme ; 2) il est en partie transférable, mais ses résultats ne sont pas totalement identiques dès lors que la main-d'œuvre n'est pas japonaise ; 3) ce qui suggère l'importance du facteur socioculturel dans le processus productif.

La gestion du personnel dans les grands groupes japonais

Au sein des grands groupes, le « triangle des trois trésors » renforce l'implication des salariés : emploi à vie, mais avec mobilité au sein du groupe, tant fonctionnelle que géographique ; avancement à l'ancienneté ; domestication syndicale, avec négociations salariales ritualisées dans le cadre du *shuntô* (« l'offensive de printemps »). Cela ne concerne toutefois que le quart de la main-d'œuvre et n'a pas toujours existé. L'idéologie de l'entreprise comme grande famille (*ie* : la « maisonnée », cellule de base de la vie rurale dans l'ancien Japon) est la réponse imaginée par le patronat des années 1920 puis 1950 pour enrayer la montée d'un syndicalisme contestataire.

**Tableau 22.3 – Les revenus dans les entreprises de plus de 1 000 salariés
(2001, en milliers de yens, chiffres arrondis au millier le plus proche)**

Âge	Salaires mensuels (y compris heures supplémentaires)				Bonus et autres primes annuelles			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	Diplômés	Bac	Diplômées	Bac	Diplômés	Bac	Diplômées	Bac
20-24	250	247	226	194	427	700	416	611
35-39	485	402	397	262	2 056	1 439	1 698	958
50-54	685	514	497	302	3 258	2 169	2 207	1 126
60-64	556	333	640	246	2 265	1 191	3 612	684

Le diplômé à bac + 4 ou plus devient souvent cadre vers 40-44 ans ; bac : le « bachelier », poursuit sa carrière comme ouvrier, employé d'exécution.

Source : G. Baconnier, Le Japon en fiches, Paris, Bréal, 2003, p. 89 d'après une enquête du ministère du Travail japonais.

Ce tableau souligne deux choses :

- les inégalités hommes/femmes ;
- le relatif resserrement de l'éventail des salaires : si l'écart se creuse avec l'âge, il est quasi inexistant en début de carrière. Le Japon d'après-1945 est devenu l'un des pays les plus égalitaires du monde. Ce facteur contribue à la cohésion sociale. On le retrouve au demeurant dans une grande partie de l'Asie orientale. Or, nombre d'analystes posent la justice sociale comme variable décisive de l'efficacité des politiques économiques.

Le facteur travail détermine la capacité d'une économie à créer des richesses. En la matière, l'Archipel bénéficie de sérieux avantages comparatifs – pas immuables, toutefois. La population active a fortement augmenté jusqu'à

la décennie 1990 à mesure qu'entraient dans le monde du travail les générations nombreuses nées dans les décennies 1930-1940 et qu'augmentait le taux d'activité féminin. Elle est bien formée. En 1993, neuf actifs sur dix disposent d'un niveau d'études équivalent à notre baccalauréat (ce qui ne veut pas dire qu'ils fassent ensuite des études supérieures). Ce qui renvoie à l'accent mis sur l'éducation depuis fort longtemps dans toute l'Asie sinisée. Le système éducatif fait aujourd'hui l'objet de critiques, mais les comparaisons internationales soulignent que les jeunes Japonais maîtrisent mieux que d'autres (les Français par exemple) les compétences de base tant en matière linguistique que scientifique.

Les salariés nippons ont longtemps travaillé bien plus que leurs homologues européens ou américains. La plupart font des heures supplémentaires qui portent la durée réelle de la semaine de travail bien au-delà de cinquante heures. De plus, le nombre minimum de jours de congés annuels ne dépasse pas six jusqu'en 1988 : du coup, la durée annuelle moyenne du travail était alors de deux mille cinquante-deux heures au Japon contre mille huit cents en France. Enfin, beaucoup prennent leur retraite très tard. Une telle attitude est en partie contrainte : les salariés doivent évidemment s'inscrire dans le cadre existant ; tant que les salaires restent modestes, il leur faut accumuler les heures supplémentaires pour faire face aux dépenses et à l'épargne nécessaires pour assurer la retraite, la scolarité des enfants... Mais sans doute n'est-elle supportée qu'en raison d'une culture collective qui fait du métier le lien social par excellence, développe une éthique du travail bien fait et n'oppose pas aussi nettement que la nôtre le travail au loisir.

b. Épargne et croissance

Les ménages japonais des décennies 1950-1980 épargnent beaucoup (23 % du revenu disponible en moyenne en 1974, contre 14 % dans l'OCDE). Cela répond à des facteurs objectifs transitoires bien plus qu'à un trait de mentalité. Il faut financer la retraite, l'achat d'un logement souvent dispendieux et les études des enfants – beaucoup suivent de coûteux cours privés après l'école, dès le plus jeune âge, pour réussir examens et concours. La population est jeune : elle épargne pour se constituer un patrimoine, d'autant plus aisément que les revenus progressent.

Quoi qu'il en soit, les sommes énormes collectées par les compagnies d'assurances, les fonds de pension, les banques, ou engagées en Bourse apportent aux entreprises des capitaux abondants. Celles-ci constituant par ailleurs d'importantes provisions (faible redistribution des bénéfices, progression très mesurée de la masse salariale), le taux d'épargne nationale dépasse 30 % du PIB de 1960 à 1996, contre 22 % en moyenne dans l'OCDE. Les bas taux d'intérêt qui en résultent permettent aux firmes de financer aisément l'énorme effort d'investissement qu'elles consentent dans la période 1950-1990 pour rattraper leur retard technologique, par « emprunts » aux concurrents étrangers mais plus encore grâce à leurs efforts propres.

La progression du niveau de vie au Japon, 1970-1991

Tableau 22.4 – Le taux d'équipement des ménages en biens durables, en %

Année	Réfrigérateurs	Téléviseurs couleur	Chaînes stéréo	Magnétoscopes	Climatiseurs	Automobiles
1970	89,1	26,3	31,2	–	5,9	22,1
1975	96,7	90,3	52,1	1980 : 2,4	17,2	41,2
1991	98,9	99,3	57,9	71,5	68,1	79,5

On constate que :

- le niveau d'équipement en biens électroménagers de première génération est déjà élevé en 1970. La Haute Croissance a permis la transformation accélérée de la structure de consommation, encore dominée à plus de 55 % en 1950 par les achats alimentaires ;
- l'accès aux nouveaux biens de loisirs – image et son – ou de confort (climatiseurs) progresse très vite : le consommateur nippon, curieux de nouveautés, s'équipe sans délai des techniques dernier cri ;
- la diffusion de l'automobile est tardive par rapport à l'Amérique du Nord ou à l'Europe occidentale : le réseau des transports en commun est dense et de qualité, les villes se prêtent mal à l'usage de la voiture.

c. Du « bonus démographique » au vieillissement

La « fenêtre d'opportunité démographique »

Dans le Japon de 1955-1985, les charges sociales ont été allégées par le « bonus démographique » en raison des particularités de sa transition, comparable, là aussi, à celle de l'Allemagne : forte natalité dans l'entre-deux-guerres (encouragée par les militaires qui trouvaient là un prétexte à leur politique d'expansion) suivie d'un brutal

recul des naissances après la « loi eugénique » de 1948. Cela a donné une forte proportion d'adultes d'âge actif dans la population durant les décennies 1950-1970. La situation a permis d'orienter vers l'investissement productif une forte fraction de la richesse économique créée, alors que les nations présentant un taux de dépendance* supérieur privilégient la dépense scolaire, en cas de natalité forte, ou celle de santé en cas de vieillissement. Que le financement de ces dépenses « sociales » soit public ou privé n'affecte pas la réponse à la question clé : quelle part de sa richesse un pays peut-il consacrer à l'investissement productif ? La croissance est évidemment d'autant plus forte qu'elle est élevée.

Vieillesse d'une population et dynamiques économiques : quelles interactions ?

Les réponses sont en vérité incertaines, tant le phénomène de vieillissement des populations est historiquement inédit. On est réduit à des hypothèses appuyées sur quelques observations qui manquent de recul temporel.

Consommation et épargne

Au Japon, « les cheveux argentés » soutiennent la consommation : ils « désépargnent » pour préserver leur niveau de vie ou au profit de leurs enfants, et soutiennent l'essor des activités de loisirs. Les retraités japonais, en ayant été privés durant leur vie active, font du golf, prennent des cours, voyagent (les *onsen*, stations thermales pourvues de sources d'eau chaude sont la destination préférée, devant le continent asiatique). L'évolution est telle qu'en raison à la fois du vieillissement et de la stagnation du pouvoir d'achat des actifs, le Japon est devenu le deuxième pays au monde qui épargne le moins, juste derrière les États-Unis. Engagée en 1997, la baisse du taux d'épargne est spectaculaire : il était de 23,1 % en 1975, de 11,4 % en 1997 mais n'est plus que de 3,2 % en 2007 (contre 12 % en France, par exemple). La « désépargne » des seniors soutient la consommation. Elle reste pour l'heure équilibrée par le fait que l'État comme les entreprises continuent, eux, à épargner : l'investissement peut donc être soutenu par les capitaux nippons. Mais le Japon n'est pas à l'avenir à l'abri de comportements « à l'américaine » qui l'obligeraient à se financer hors des frontières, comme le font massivement les agents économiques aux États-Unis (*Le Monde* du 11 janvier 2008).

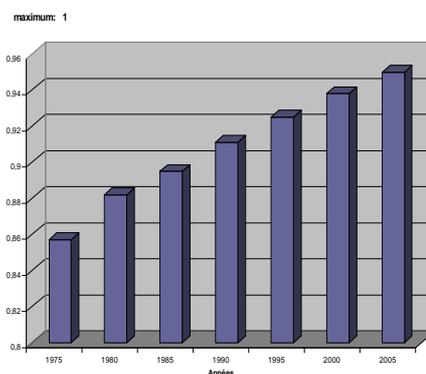
Capacité d'innovation

Aucune relation établie n'existe entre la moyenne d'âge d'un pays et sa capacité d'innovation : la moyenne générale n'a pas d'effet ; celle des actifs peut augmenter sans que cela réduise leur productivité, le capital d'expérience accumulé pouvant compenser le surplus d'énergie accordé à la jeunesse. À l'échelle des nations, la compétitivité dépend de l'effort de recherche-développement et pas du tout de l'âge moyen (celle de l'Afrique subsaharienne est réduite...).

Il existe des effets assurés

Il est en revanche certain que l'augmentation du taux de dépendance alourdit les charges collectives. Des adaptations sont engagées. Les employeurs recherchent de nouveaux « réservoirs » d'actifs : les femmes, les étrangers – encore que la réticence collective à entamer l'homogénéité du peuplement par l'appel aux immigrants reste forte. Les organismes de protection sociale compriment les dépenses et augmentent les recettes : les prestations diminuent, l'âge de la retraite a été repoussé de soixante à soixante-cinq ans, les cotisations sociales passeront de 15 % à 30 % du salaire mensuel brut d'ici 2018... Il n'en demeure pas moins que la part de valeur ajoutée qui a pu être accordée par le passé à l'investissement productif ne peut se maintenir. La fin du « bonus démographique » contribue fortement à la « maladie de langueur » de l'économie du Japon.

Bilan : l'évolution de l'IDH au Japon, 1975-2005



3. Les facteurs d'ouverture de l'économie japonaise depuis les années 1980

a. Pressions extérieures

Les unes viennent des autres nations. Les États-Unis se soucient depuis 1971 de rééquilibrer leurs échanges avec l'Archipel : c'était un des motifs donnés par Nixon à la suspension provisoire de la convertibilité du dollar. Divers moyens ont été employés : les réévaluations ou appréciations forcées du yen que le Japon a dû accepter, en 1971, 1973, 1985, 1994 (les *endakas*) ; l'arsenal de mesures pour le contraindre à limiter ses ventes et à ouvrir ses marchés (« autolimitation » des ventes de voitures, par exemple) ; l'obligation d'ouvrir aux compagnies étrangères des secteurs tels que l'assurance, les télécommunications ou encore le marché agricole. On sait que cette politique n'est pas couronnée de succès, le déficit avec la Chine venant même s'ajouter à celui enregistré avec le Japon. Mais elle n'est pas restée sans effet sur l'ouverture des marchés japonais, d'autant que l'Union européenne et les pays émergents font également pression en ce sens. Cette ouverture se traduit dans la balance commerciale : entre 1986 et 2006, les importations progressant plus vite que les exportations, le taux de couverture*, s'il reste positif, recule de 179 % à 115 %. Elle conduit aussi les firmes à investir à l'étranger pour contourner les barrières protectionnistes, comme le font les constructeurs automobiles aux États-Unis puis en Europe à partir des années 1980.

b. Les attentes des firmes japonaises

Du coup, ces grandes firmes s'impatientent parfois des contraintes que leur impose le « modèle nippon ». Elles désirent, par exemple, assouplir les relations avec leurs sous-traitants, les mettre en concurrence. Elles recherchent des partenaires extérieurs pour une coopération technique, une levée de capitaux. L'Archipel n'est qu'un sous-ensemble dans le système-monde où se déploient leurs stratégies. Une évolution analogue à la « déterritorialisation » des champions nationaux américains décrite par R. Reich est perceptible : Toyota assemble un tiers de ses véhicules à l'étranger, Honda fait fabriquer en Chine des voitures destinées au marché européen. Le temps n'est plus où les chaînes hi-fi, téléviseurs et autres magnétoscopes *made in Japan* inondaient le monde : les grands groupes nippons ayant massivement déplacé leurs opérations d'assemblage vers le continent asiatique, l'Archipel est aujourd'hui importateur net pour l'électronique grand public. Les Japonais s'inquiètent eux aussi des délocalisations.

Tableau 22.5 – Principaux *keiretsus* vers 1990

Nom	Nombre de sociétés concernées	Taux de contrôle en interne en %
Mitsui	26	16,6
Mitsubishi	29	26,4
Sumitomo	20	24,7
Fuji	29	15,6
Sanwa	44	16,7
DKB	48	12,2

Source : C. Hamon, « Les keiretsus », dans J.-F. Sabouret, dir., L'État du Japon, Paris, La Découverte, 1995.

4. Tokyo, capitale et ville globale

Avec plus de trente-deux millions d'habitants, l'agglomération de Tokyo est la plus peuplée de la planète. Outre ses fonctions de capitale nationale, elle est une ville « globale », un des nœuds de l'« archipel métropolitain » qui organise le système-monde (O. Dolfuss).

Devenue unique capitale politique en 1868, l'ancienne Edo a vu son rôle se renforcer face à sa rivale industrielle Osaka, dans un pays fortement centralisé : le rôle d'impulsion joué par l'État en matière économique y a attiré les principales banques, les universités – près de la moitié des étudiants japonais poursuivent leurs études dans la centaine d'universités de l'agglomération, qui regroupe aussi mille cinq cent soixante-quatre des trois mille quatre cents instituts de recherche que compte le pays. Tokyo regroupe 60 % des sièges sociaux des grandes sociétés et réalise près du tiers du PIB nippon.

Située au cœur de la plaine du Kanto, dotée d'une vaste baie, l'agglomération est devenue une sphère de quelque soixante-dix kilomètres de circonférence. En dépit des inconvénients de migrations pendulaires massives, ou des risques de séisme qui ont plusieurs fois incité les autorités à songer au déménagement des fonctions politiques, la ville continue à grandir : de nombreux gratte-ciel, des centres commerciaux sont édifiés sur

les terre-pleins gagnés sur la mer. Comme dans les autres métropoles mondiales, les quartiers centraux perdent leurs habitants au profit des bureaux, des grands magasins, du commerce de luxe ou des lieux de distractions diverses.

Mais Tokyo est devenue également depuis la décennie 1980 une ville au rayonnement international. Le Kabuto-Cho est un maillon clé dans l'« anneau de la finance » qui fonctionne en continu tout autour du globe, l'agglomération accueille 80 % des firmes étrangères présentes au Japon. Les idées, les modes qui y naissent participent d'une culture urbaine largement mondialisée. Elle dispose d'aéroports qui la relient efficacement au reste du monde et le trafic cumulé des ports de la baie – Tokyo, Yokohama, Chiba, Kawasaki – en fait le premier ensemble mondial.

5. Économie et territoire au Japon

La Haute Croissance a aggravé des déséquilibres anciens dans la distribution des activités et des hommes sur le territoire, à toutes les échelles. Le « Japon de l'endroit » concentre l'essentiel de l'intense mouvement d'urbanisation – de 1950 à 2006, le taux d'urbanisation passe de 37,5 % à 79 %. L'axe central a été privilégié : les grands complexes industrialo-portuaires, les infrastructures de transports les plus performantes s'y trouvent rassemblés. De Tokyo à Fukuoka, sur plus de mille kilomètres, s'est formée une gigantesque mégalopole « où se succèdent pêle-mêle quartiers centraux, banlieues, combinats littoraux, ceintures maraîchères, lambeaux de rizières et de forêts, coupures vertes » (P. Pelletier). Cette mégalopole rassemble 84 % de la population nippone, notamment dans les trois agglomérations de Tokyo, Osaka-Kobe-Kyoto et Nagoya. À l'inverse, des mouvements d'exode rural, voire de déprise marquent les périphéries les plus éloignées, Hokkaido, le Nord de Honshu, l'archipel des Ryukyu.

Conjuguée à l'urbanisation et à l'intensification de l'agriculture, elle a généré toute une série de nuisances : eutrophisation de secteurs entiers de la mer Intérieure, dégradation de la qualité des eaux et de l'atmosphère par les rejets industriels, les gaz d'échappement des véhicules,... L'impact sur la santé publique fut clairement établi dans quelques cas dramatiques : empoisonnements dus aux rejets de mercure par la firme Chisso dans la baie de Minamata de 1956 à 1967 (le jugement rendu en 1988 après des années de procédure reconnaît mille cent seize morts dans les familles de pêcheurs), au cadmium à Toyama, multiplication de complications respiratoires pour les riverains les plus exposés aux fumées industrielles...

Il faut attendre 1971 pour qu'un secrétariat d'État à l'Environnement soit créé. C'est l'effet d'une prise de conscience qui, à cette date, est universelle, mais aussi de la forte mobilisation de milliers de Japonais au sein du « mouvements habitants » qui prend la défense des victimes de pollutions, sensibilise l'opinion à l'impératif de protection du patrimoine naturel, et s'oppose parfois à certains projets d'équipement, tel l'aéroport de Tokyo-Narita. Mais les pouvoirs publics agissent lentement et les progrès enregistrés dans la décennie 1980 sont modestes. De même qu'en France, la primauté accordée à l'électricité nucléaire a permis de contenir la production de gaz à effet de serre en évitant la multiplication des centrales thermiques classiques qui brûlent des énergies fossiles (charbon ou pétrole), mais au prix d'autres risques ; des nappes phréatiques sont contaminées par les engrais chimiques ; l'existence de parcs nationaux n'a pas enrayer la dégradation paysagère ; en outre, nombre d'usines particulièrement polluantes ont simplement été transférées vers le continent asiatique.

Les autorités ont par ailleurs adopté dès 1962 des plans d'aménagement du territoire visant à contenir la croissance des grandes agglomérations et à réduire les inégalités régionales, par l'octroi de subventions, l'aménagement de zones d'activités industrielles et tertiaires, puis la décision d'implanter vingt-six technopôles mariant recherche et industries de pointe dans des régions peu actives. La décentralisation des services administratifs est engagée. Sur le long terme, les inégalités de revenu par habitant entre régions reculent, mais cette « géographie volontaire » peine à inverser le processus spontané de concentration dans la mégalopole et les projets récurrents de déménager la capitale restent au point mort.